



**AÉROPORTS DE PARIS**

*Le monde entier est notre invité*

**Communiqué de presse**

Paris, 3 avril 2013

## **Nouveaux circuits de correspondance à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle**

- **Un gain de temps de 10 minutes au minimum**
- **La suppression de contrôles de sûreté pour les passagers en provenance d'un pays de la zone Schengen**
- **Des accès directs, simplifiés, fluides.**

**Les passagers en transit dans les terminaux 2E et 2F, profitent désormais de nouveaux circuits de correspondances avec des accès directs, plus simples et plus rapides, vers leur salle d'embarquement.**

*"Les nouveaux circuits de correspondances du hub de Paris-Charles de Gaulle renforcent la compétitivité de la 1<sup>ère</sup> plate-forme de correspondances européenne. Aéroports de Paris a investi pour cela près de 100 millions d'euros. Avec cette nouvelle organisation, près de*

*10 000 voyageurs vont emprunter chaque jour ces circuits, gagner du temps, mais surtout disposer d'un parcours plus fluide et plus simple" déclare Franck Goldnadel, Directeur de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.*

Tous les voyageurs en transit dans les terminaux 2E et 2F (qu'ils soient en provenance d'un pays de la zone Schengen ou non), suivent désormais de nouveaux cheminements piétons directs jusqu'à leur nouvelle porte d'embarquement, sans avoir à sortir en zone publique.

De plus, les passagers en provenance d'un pays de la zone Schengen vers une destination internationale, ne repassent plus de contrôle d'inspection filtrage. D'où un gain de temps moyen estimé au minimum à 10 minutes par rapport à l'organisation précédente.

### **Comment ça marche ?**

Exemple d'un passager qui arrive de Lisbonne et repart pour Shanghai via Paris-Charles de Gaulle.

Le passager passe un contrôle d'inspection filtrage à Lisbonne et arrive au terminal 2F (terminal Schengen). Depuis le terminal 2F, il emprunte un passage piéton direct vers le terminal 2 E (terminal international). Il n'a plus à passer par la zone publique et ne subit plus de nouveaux contrôles de sûreté.

Ce dispositif marque l'achèvement de la profonde transformation du hub de Paris-Charles de Gaulle lancée en 2012, avec l'ouverture du Hall M, en juin, suivi par le regroupement des vols Air France et de ses partenaires de l'alliance Skyteam dans les terminaux E et F, en octobre dernier.

[www.aeroportsdeparis.fr](http://www.aeroportsdeparis.fr)

**Contact presse :** Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs :** Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 - [invest@adp.fr](mailto:invest@adp.fr)

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, près de 89 millions de passagers ont fréquenté les aéroports parisiens, lesquels ont traité 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier. Aéroports de Paris et son partenaire TAV Airports, opérateur aéroportuaire de référence en Turquie, gèrent directement ou indirectement 37 aéroports dans le monde pour un total d'environ 200 millions de passagers.

Bénéficiant de l'attractivité de Paris et de son positionnement à l'international, le Groupe poursuit une stratégie d'optimisation de ses capacités d'accueil, d'amélioration de la qualité de service et de diversification de ses sources de revenu, grâce aux commerces, à l'immobilier et à ses participations aéroportuaires. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.